

TARIFS en Vigueur au 1 Septembre 2018

Calcul des Honoraires TTC sur le prix de vente à la charge de l'acquéreur

Négociation inférieure ou égale à 10.000 €	1000 €
Négociation comprise entre 10.001 et 30.000 €	3000 €
Négociation comprise entre 30.001 et 60.000 €	5000 €
Sur la part comprise entre 60.001 et 150.000 €	6 %
Sur la part comprise entre 150.001 et 250.000€	5 %
Sur la part excédant 250.001 €	4 %
Les tranches sont cumulatives	

Honoraires TTC de location :

Locations Vides et Locations Meublés :

Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail :

- 8 € TTC/m² à la charge du locataire
- 8 € TTC/m² à la charge du propriétaire

Etat des lieux d'entrée

3 € TTC/m² à la charge du locataire
3 € TTC/m² à la charge du propriétaire

Le tout dans la limite de 8 % du Loyer annuel Hors Charges

Rédaction d'actes séparés :

- Rédaction de Bail d'habitation 250 € TTC

Honoraires de gestion :

7 % Hors taxe des encaissements soit 8.4 % TTC

Possibilité assurance des loyers impayés.

Frais de Résiliation Contrat de Gérance 60 € TTC

Frais de clôture et archivage dossier 60€ TTC